



**Universität
Zürich** UZH

Rechtswissenschaftliches Institut

Questions juridiques de l'assurance en ligne

SDRCA Congrès annuel du 7 septembre 2018



Digitalisation et assurance

- Un haut degré de numérisation depuis le début du 21^{ème} siècle, en particulier aussi en Suisse
- Assurances:
 - contrats en ligne et médiation en ligne;
 - wearables/pay as you live;
 - pay as/how you drive;
 - spot insurance;
 - on demand insurance;
 - peer to peer (P2P);
 - technologie de la chaîne de blocs



Questions juridique de l'assurance en ligne

- Obligation de déclaration selon art. 3 Abs. 1 let. s al. 2 LCD
- Identification en ligne selon LBA (assurance vie!)
- **questions formelles**: forme écrite simple vs. forme textuelle [situation juridique souvent peu claire]



Forme écrite et assurance en ligne

- Signature électronique
- Signature sur tablettes d'écriture électroniques? [détesté: OLG München v. 4.6.2012 - 19 U 771/12 betr. En rapport avec un crédit à la consommation]
- Renonciation contractuelle aux exigences de forme écrite? [SCHÖBI, Der Online-Vertrieb von Versicherungen und der Schutz des Konsumenten, HAVE/REAS 3/2003, 205]



Forme textuelle

- La transmission individuelle de documents électroniques est suffisante
- Suffit-il de rendre disponible sur la site internet (compagnies d'assurance/Broker)? [Cour AELE-4/09 v. 27.1.2010 (*Inconsult Anstalt v. FMA Liechtenstein*)]
- Exigence de consentement à l'utilisation de moyens électroniques de communication ou de synchronisation des formulaires de négociation et de documentation?



Smart Contracts

- Programme informatique pour l'exécution des contrats, exécuté sur la chaîne de blocs (\neq contrat au sens juridique du terme)
- Le programme informatique vérifie si un événement prédéfini s'est produit
→ en fonction de cet échange de services (si-alors logique)
- Smart Contract sur plusieurs ordinateurs dans le monde entier, c'est-à-dire stockées et exécutées de manière décentralisée → résistance aux manipulations
- Pas d'influence des parties sur le Smart Contract dès que sur Blockchain



Avantages des Smart Insurance Contracts

- réduction des coûts (évaluation des dommages, traitement des réclamations, coûts de friction, coûts administratifs)
- Gain d'efficacité général (tout est automatisé)
- Aucun recours à des intermédiaires n'est nécessaire
- La fraude à l'assurance rendue plus difficile
- Plus de transparence dans le domaine de l'assurance
- Les produits d'assurance ne peuvent être rentables que grâce à des économies de coûts



Assurance retard de vol FIZZY

```
170 ~ onlyIfCreator {  
171  
172     // go through the list of all insurances related to the given flight  
173 ~   for (uint i = 0; i < insuranceList[flightId].length; i++) {  
174  
175         // look for the insurance contract with the correct ID number  
176 ~       if (areStringsEqual(insuranceList[flightId][i].productId, productId)) {  
177  
178           // we check this contract is still ongoing before updating it  
179 ~         if (insuranceList[flightId][i].status == 0) {  
180  
181             // change the status of the insurance contract to the specified one  
182             insuranceList[flightId][i].status = newStatusId;  
183  
184             // send an event about this update  
185             InsuranceUpdate(  
186                 productId,  
187                 flightId,  
188                 insuranceList[flightId][i].premium,  
189                 insuranceList[flightId][i].indemnity,  
190                 newStatusId  
191             );  
192  
193             return;  
194         }
```



Conclusion du contrat d'assurance

- Smart Contracts = des conditions contractuelles préétablies (programmées) pour un grand nombre de cas
- Possibilité d'en prendre connaissance de manière raisonnable?
- Langue de négociation v. Langage de programmation
- Traduction du langage de programmation en langage naturel?



Questions discrétionnaires et termes légaux indéfinis

- Termes juridiques indéfinis = ambigu
- Les programmes informatiques ne peuvent pas gérer l'ambiguïté
- exemple art. 4 al. 1 LCA:
tous les faits qui sont importants pour l'appréciation du risque,
tels qu'ils lui sont ou doivent être connus



Oracles | Prévisions pour Smart Insurance Contracts

- Oracles assume une responsabilité décisive
- L'utilisation active des oracles met en perspective les avantages de Smart Insurance Contracts
- Smart Insurance Contracts dans une phase initiale seulement pour les assurances de sommes
 - assurance retard de vol
 - assurance récolte